

Débroussaillage obligatoire « Obligations Légales de Débroussaillage »



Débroussaillage obligatoire

Les principes

Paramètres d'un feu :

Température de l'air,

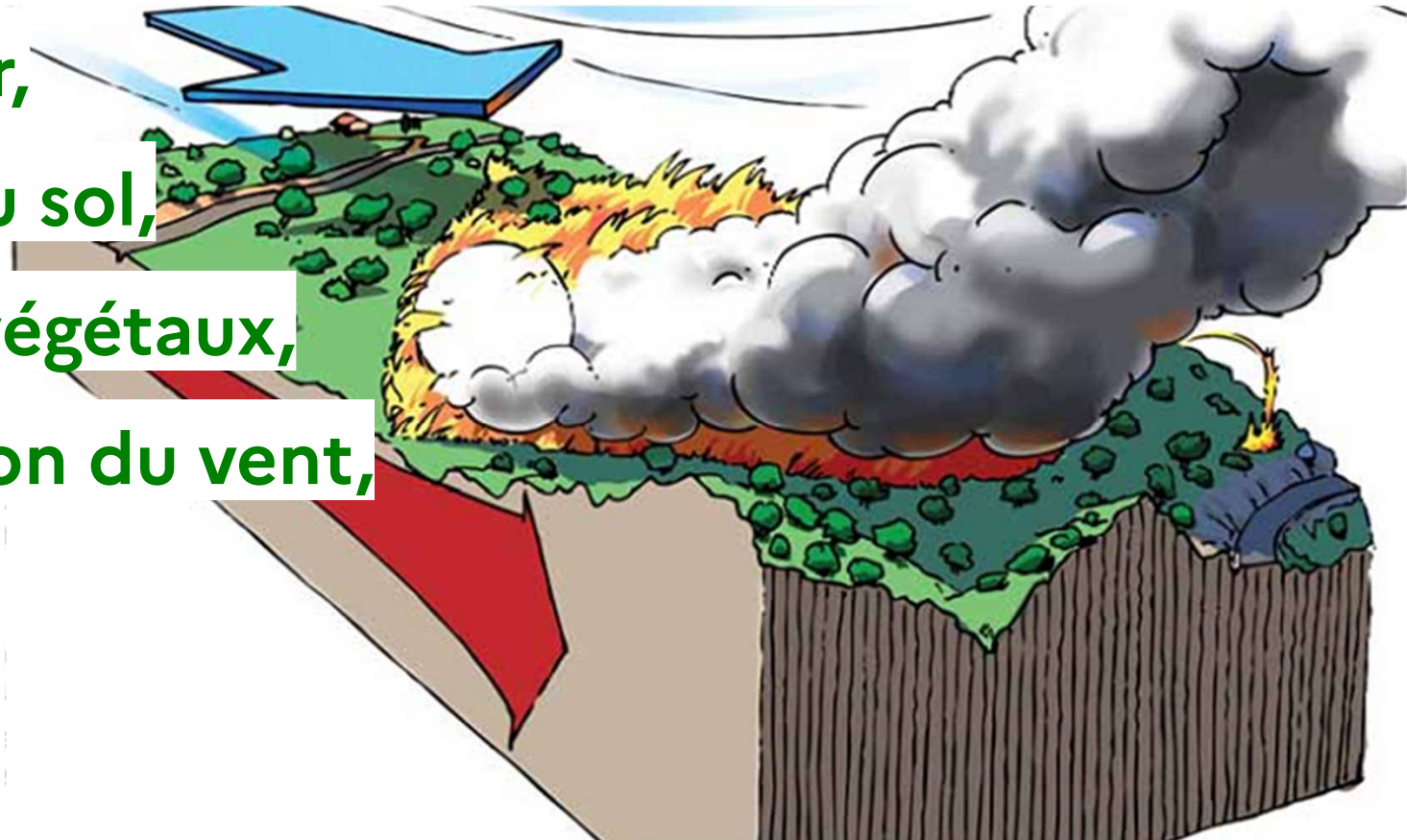
Humidité de l'air, du sol,

Teneur en eau des végétaux,

Vitesse et orientation du vent,

Relief,

Combustible.



Débroussaillage obligatoire

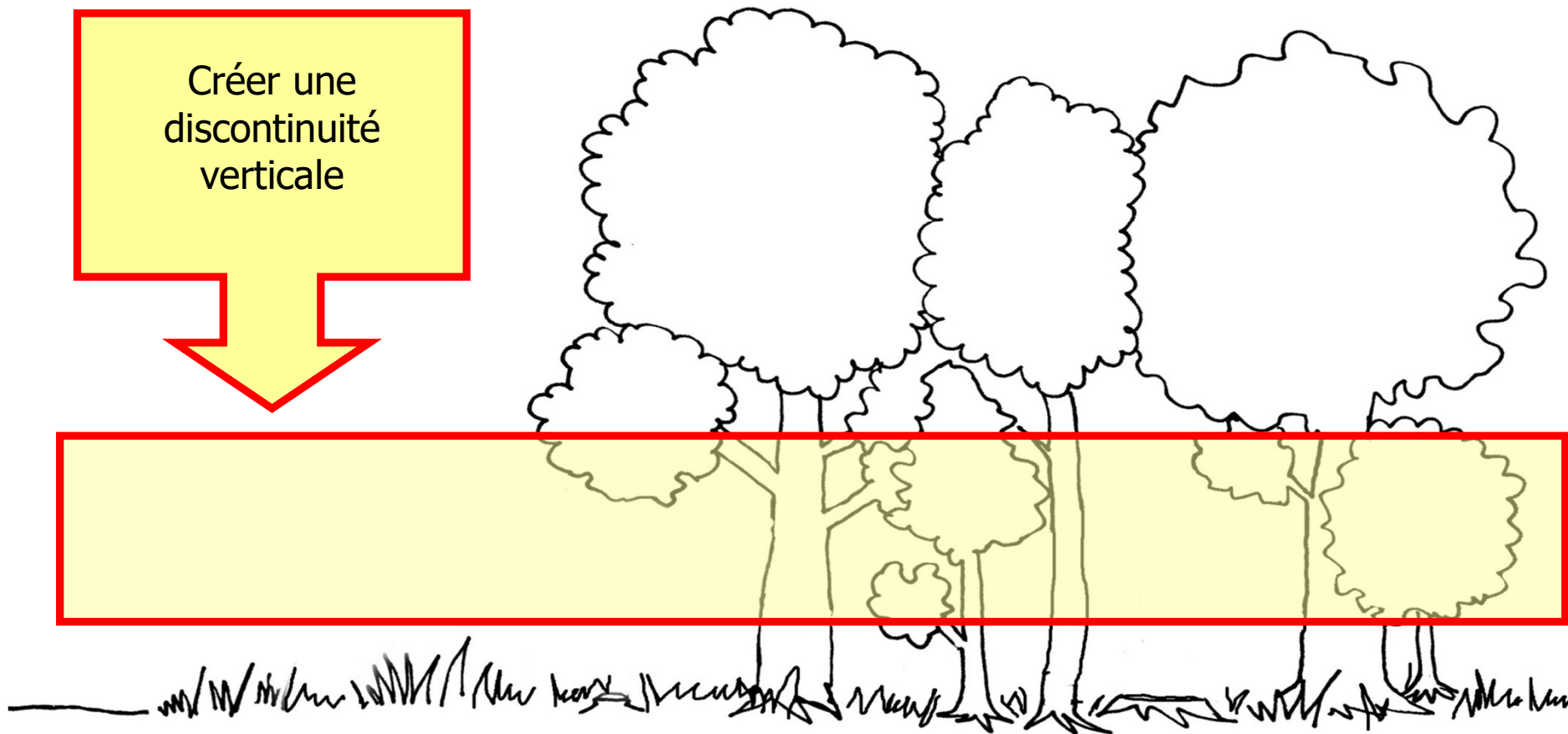
Les principes

Réduire la masse combustible, et

Débroussaillage obligatoire

Les principes

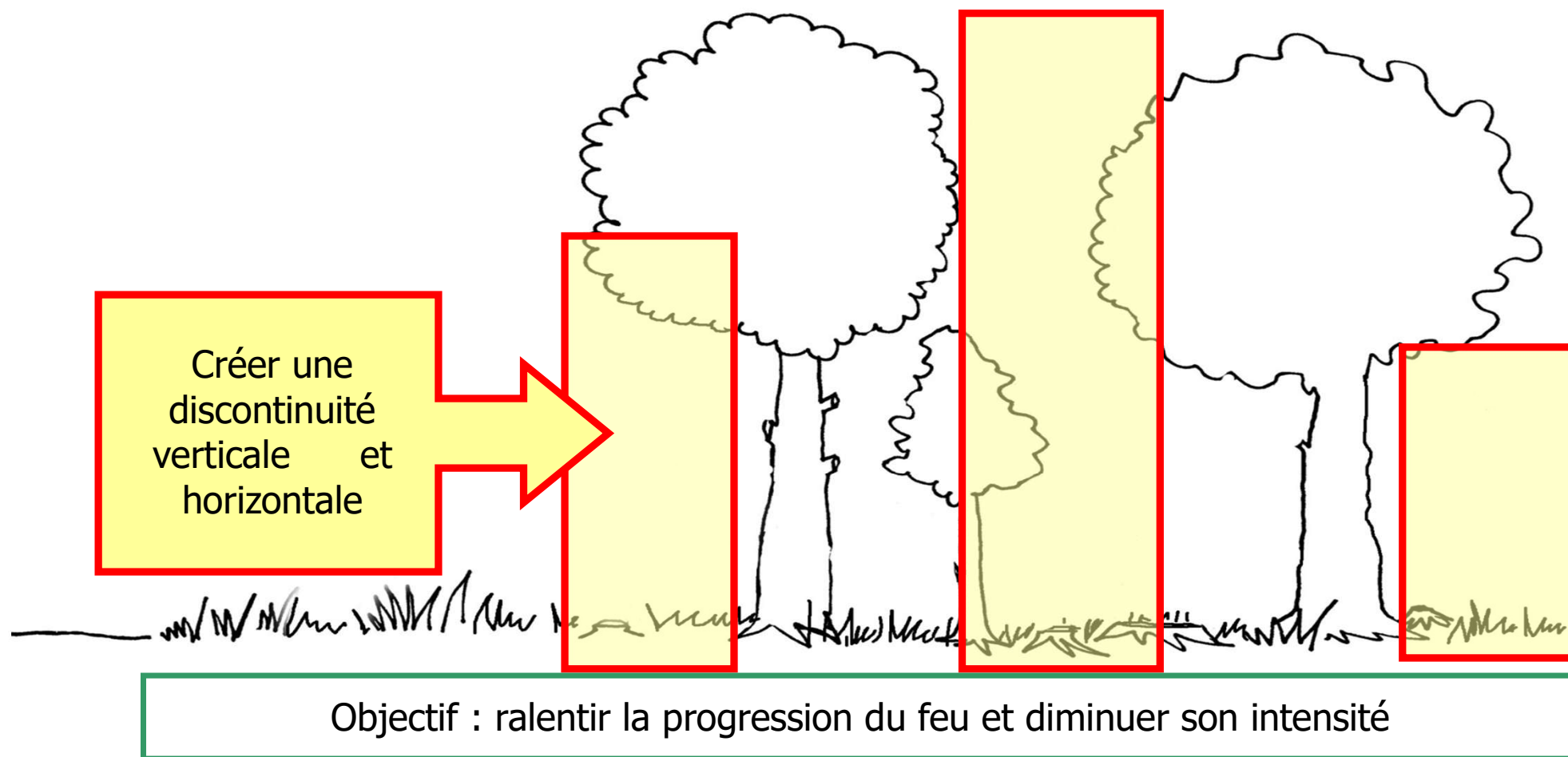
Créer une
discontinuité
verticale



Objectif : ralentir la progression du feu et diminuer son intensité

Débroussaillage obligatoire

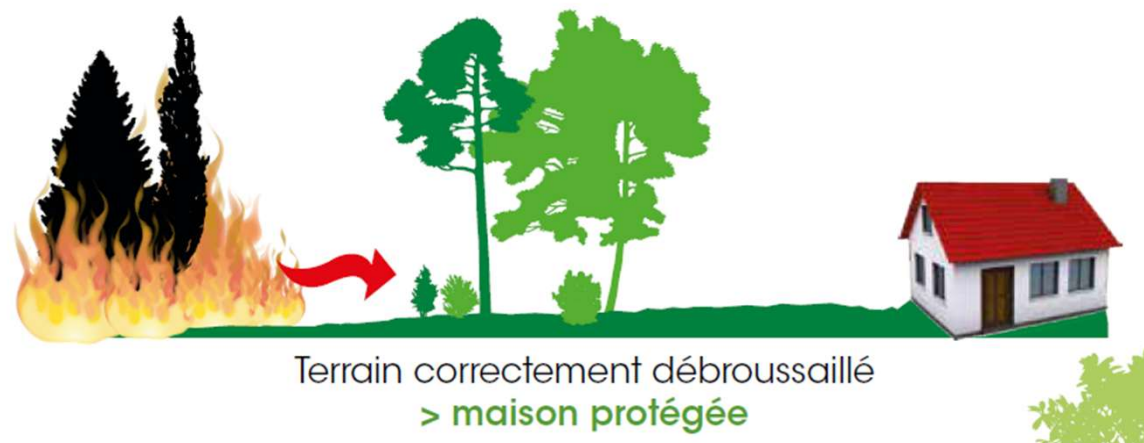
Les principes



Débroussaillage obligatoire

Les principes

En résumé



Débroussaillage obligatoire

Le dispositif

**Concertations
Commission
Locales**

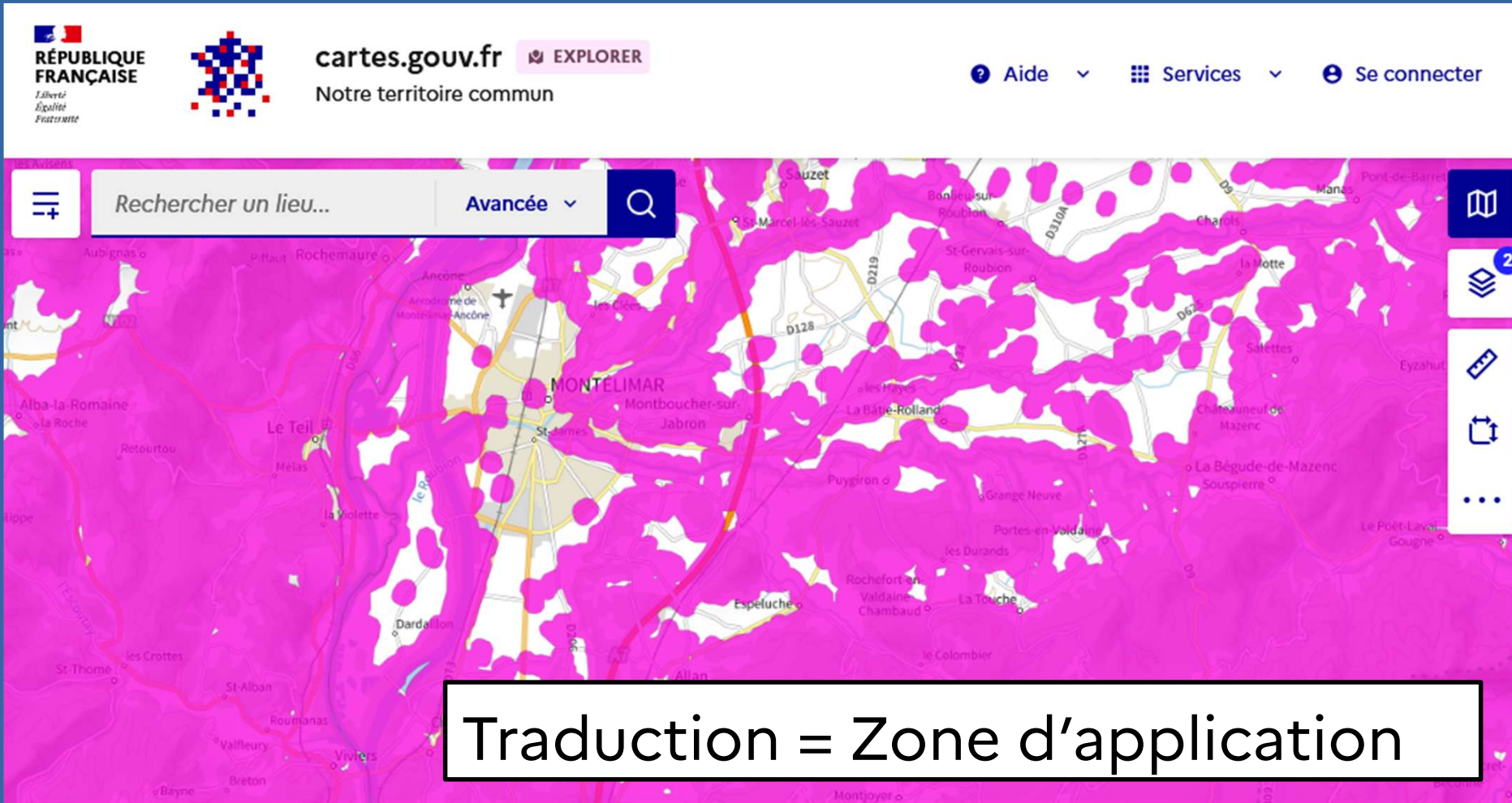


Proposition de zones d'application des OLD

Validation nationale par arrêté ministériel

Débroussaillage obligatoire

Le dispositif



The screenshot shows the website **cartes.gouv.fr** with the header "Notre territoire commun" and navigation links for "Aide", "Services", and "Se connecter". The main map area displays a pink shaded region around Montelimar, representing the mandatory brush-clearing zone. The map includes various place names such as Le Teil, St-James, and Montboucher-sur-Jabron. A search bar at the top left contains the text "Rechercher un lieu..." and "Avancée".

Traduction = Zone d'application

Débroussaillage obligatoire

Les arbitrages

3

Le propriétaire d'un terrain en zone urbaine (zone U dans le PLU) doit le débroussailler en totalité, qu'il soit bâti ou non bâti

2

Tout bâtiment, installation ou infrastructure génère une obligation de débroussaillage sur un rayon de 50 m

1

Être situé dans la zone globale d'application, dans ou à moins de 200 mètres des massifs forestiers à risque (arrêté ministériel)



4

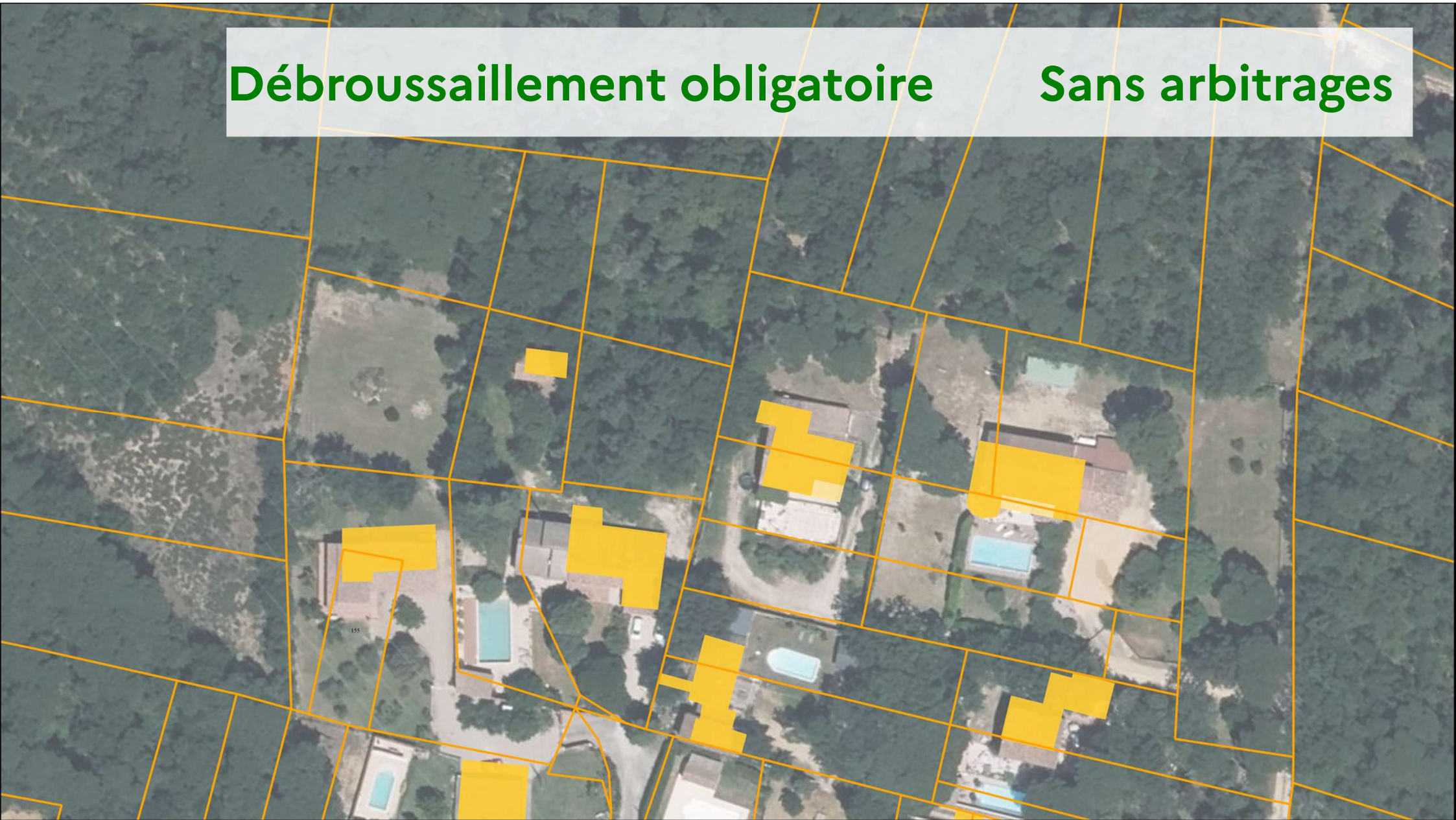
En cas de superposition d'obligations de débroussailler sur une même parcelle, la mise en œuvre de l'obligation incombe au propriétaire de la parcelle dès lors qu'il y est lui-même soumis

5

En cas de superposition sur la parcelle d'un tiers lui-même non tenu à une telle obligation, chacune des personnes concernées débroussaillent les parties les plus proches des limites de parcelles abritant sa construction ou son installation

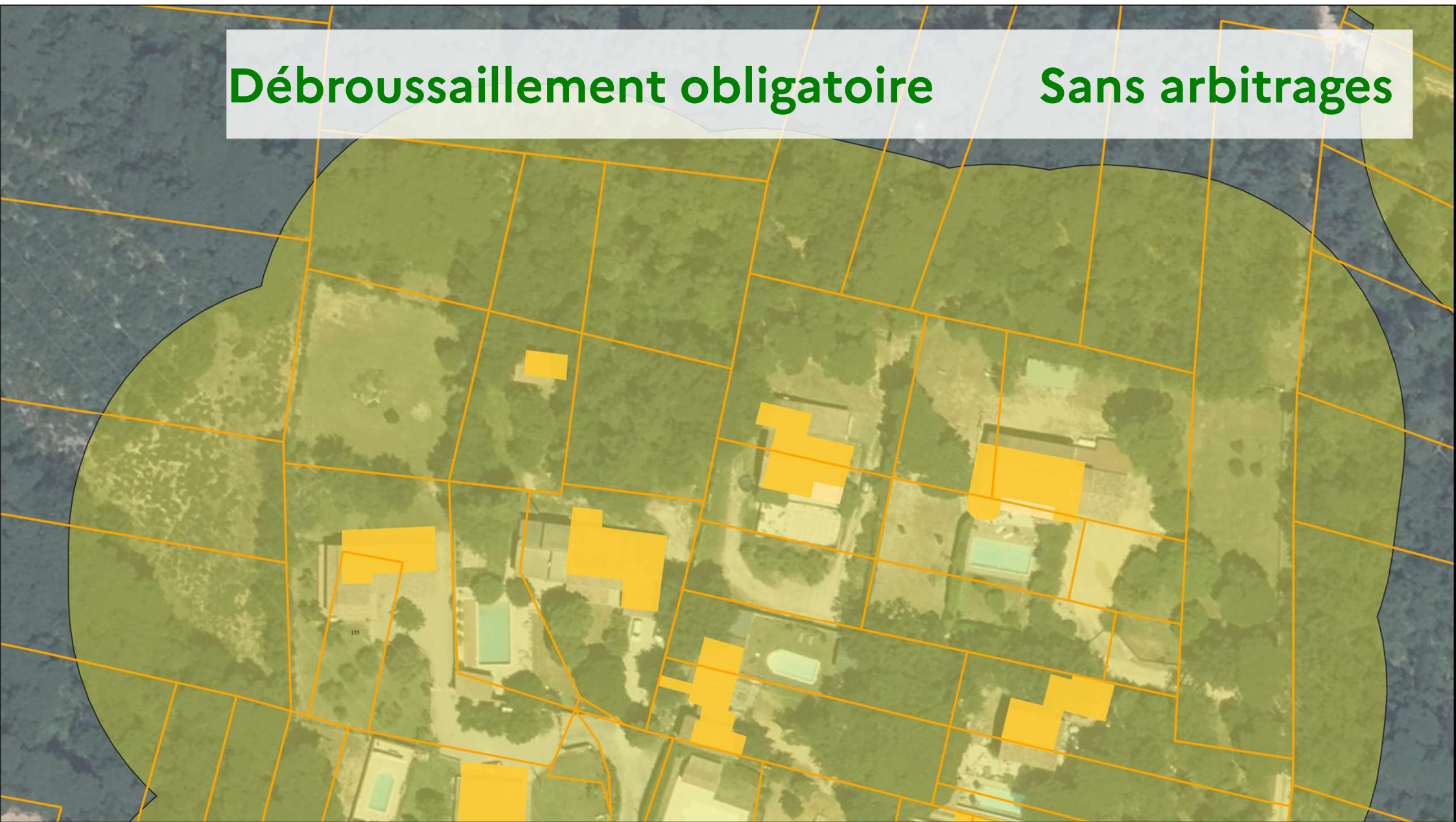
Débroussaillage obligatoire

Sans arbitrages



Débroussaillage obligatoire

Sans arbitrages



Débroussaillage obligatoire

Arbitrages

Développement d'un outil d'arbitrage **OLD50m** par la DDT de la Drôme

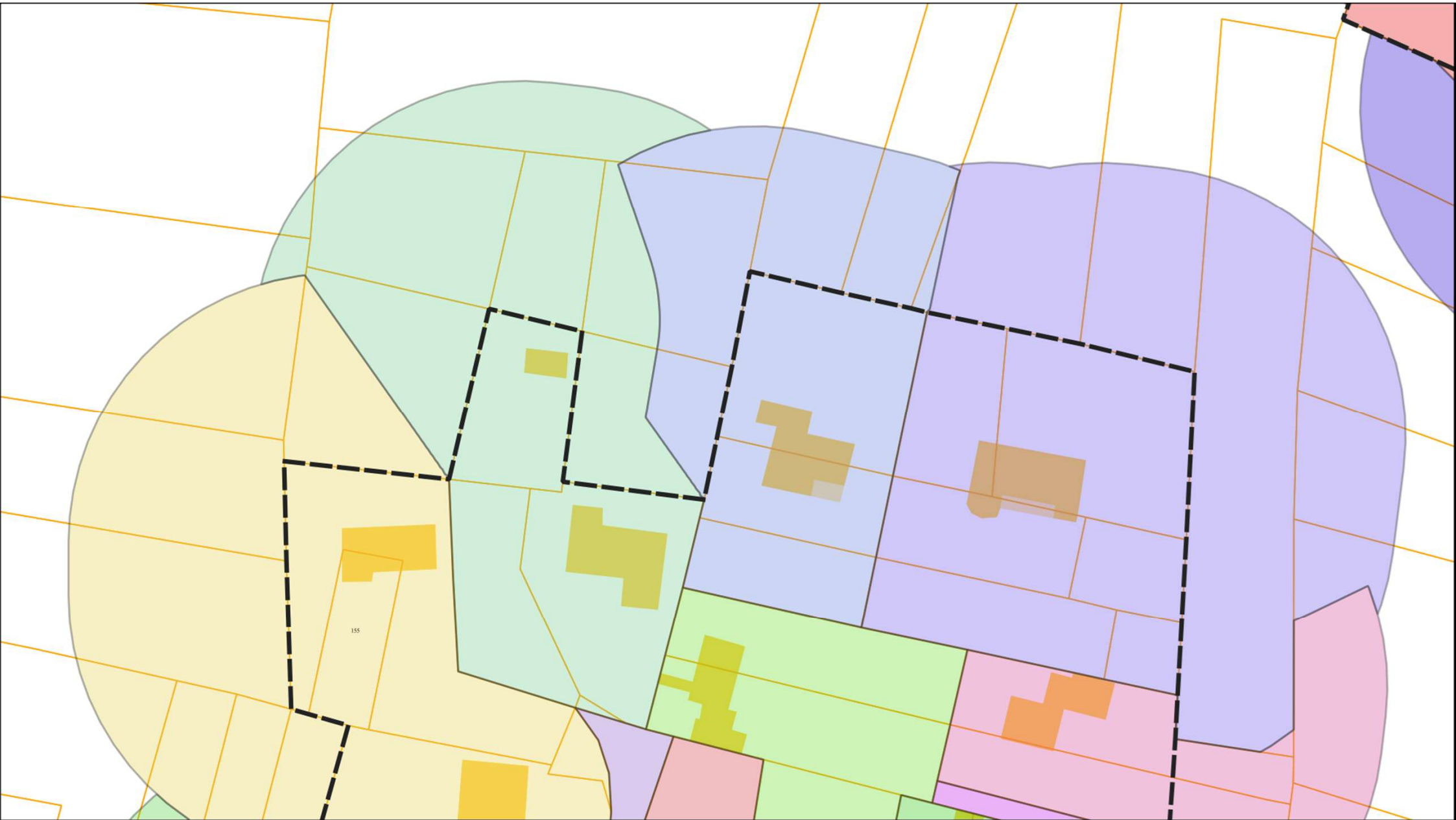
Durée du **développement de 2 ans**

Traitements géomatiques sur logiciels libres et code publié

Livré fin 2025 et testé sur de nombreux départements (Drôme, Isère, Occitanie et PACA)

Cartographies internet déployées sur internet par DDTM34 et DDT26

IGN missionné pour un déploiement national à l'automne sur carte.gouv.fr



Débroussaillage obligatoire

Diffusion DDT26


PRÉFÈTE DE LA DRÔME **CARTOLD** ACCUEIL CARTE INTERACTIVE AVERTISSEMENT AIDE

Localisation [X]

Choix de la commune :
 [V] [R]

Recherche d'adresse :
 [V] [R]

[N] [+] [-] [Légende]



Échelle 1 1606
0 50 m

Débroussaillement obligatoire

... Et ensuite

Les services de l'État avec les partenaires :
Rédigent un arrêté préfectoral définissant les modalités,
Organisent des campagnes de communication et
d'information, publient des guides,
Financent des cellules ou animateurs débroussaillement,
Animent de campagnes de sensibilisation et de contrôle,
Pilotent des patrouilles de prévention pendant l'été, ...

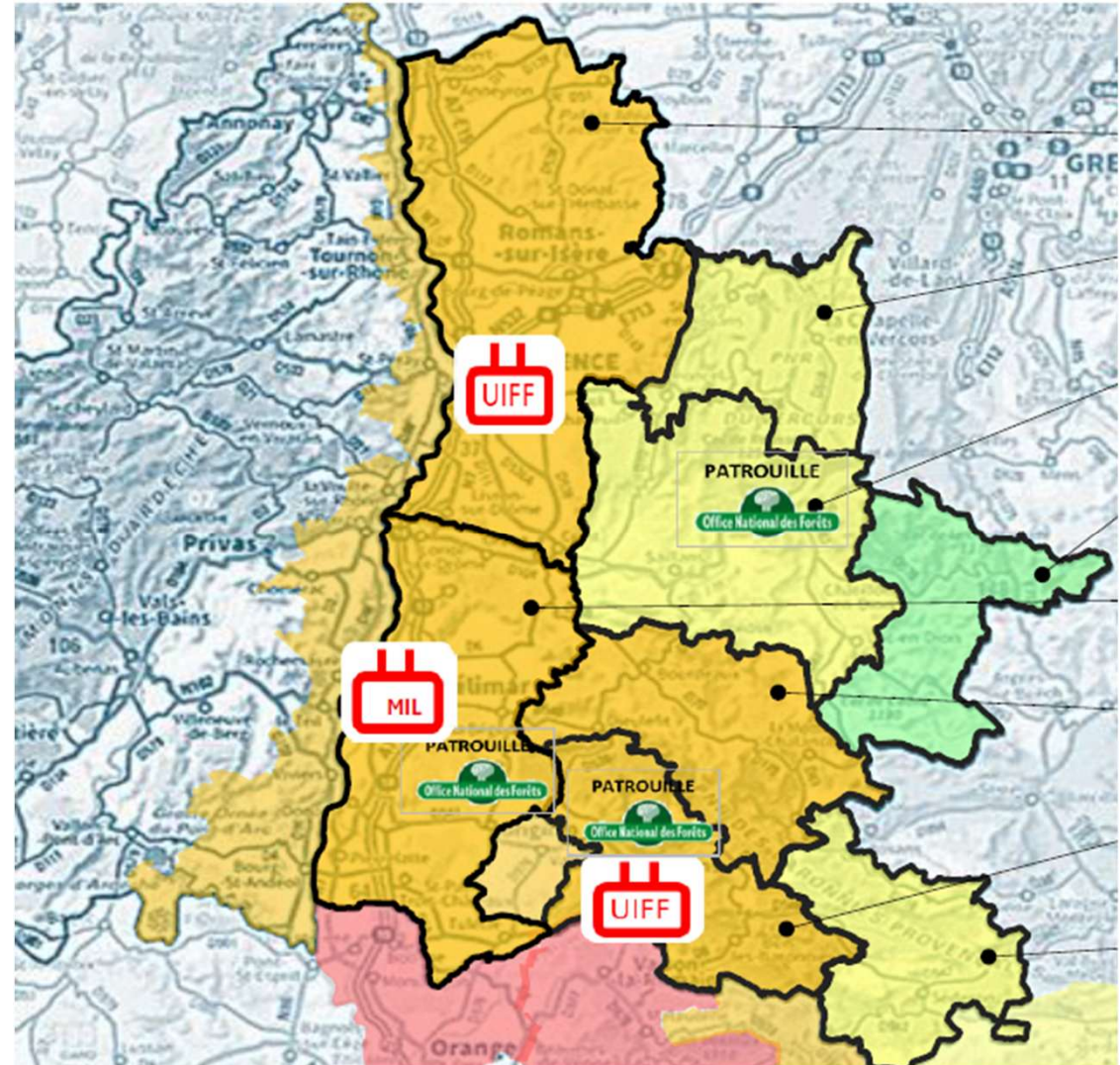


PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité

Débroussaillage obligatoire

Coordination des
dispositifs préventifs
entre les services
SDIS DDT ONF





**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACTIVITÉS ET ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS



ACTIVITÉS ET ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Article L131-6 du code forestier

Le préfet peut [...] interdire, en cas de risque exceptionnel d'incendie et sur un périmètre déterminé [...]

- l'usage de tout appareil ou **matériel pouvant être à l'origine d'un départ de feu**,
- **la circulation et le stationnement de tout véhicule, ainsi que toute autre forme de circulation**, sauf aux propriétaires des biens menacés et aux occupants de ces biens.

Pourquoi réglementer l'accès ?

- Diminuer la présence humaine dans les massifs
- Éviter les mises à feu (95 % d'origine humaine),
- Éviter la présence de personnes susceptibles d'être menacées.

Un guide conçu par l'ONF :

« La fermeture des massifs boisés » Un outil à utiliser avec parcimonie
8702-2022-FICHE_fermeture d'accès aux massifs

ACTIVITÉS ET ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Appréciation nécessaire du risque

- disposer d'un historique des feux passés et de leur comportement,
- disposer d'éléments caractérisant un risque exceptionnel,
- l'alerte précoce d'un départ de feu est primordiale, et reconnue dans la Stratégie nationale de défense des forêts et des surfaces non boisées contre les incendies : les promeneurs, randonneurs, cavaliers, VTTistes sont plutôt des donneurs d'alerte que des personnes en danger ou à l'origine du feu.

Appréciation des conséquences

Il y a des impacts économiques, touristiques et sociétaux

Les arrêtés, s'ils se justifient, doivent être préparés dans une concertation la plus large possible

ACTIVITÉS ET ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS

Niveau	Travaux	Circulation et stationnement des véhicules	Circulation des personnes
Vert	Aucune restriction particulière		
Jaune	Travaux recommandés le matin	Aucune restriction particulière	
Rouge	Travaux possibles de 5h à 13h	Interdit	Fortement déconseillée mais interdite dans les massifs Uchaux-Barry et Ventoux-Toulourenc
Rouge - E	Interdits		

ACTIVITÉS ET ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS L131-6 appréciation du risque exceptionnel

[Prévention Incendie](#)

Carte quotidienne de risque 'Incendies de forêts' - DRÔME

Prévision pour le **01 juillet 2026**

(mise à jour : 30/06 à 17h30)

De mi-juin à mi-septembre, l'accès à certains massifs peut être interdit, en fonction des conditions météorologiques.

Prévision pour :

Aujourd'hui

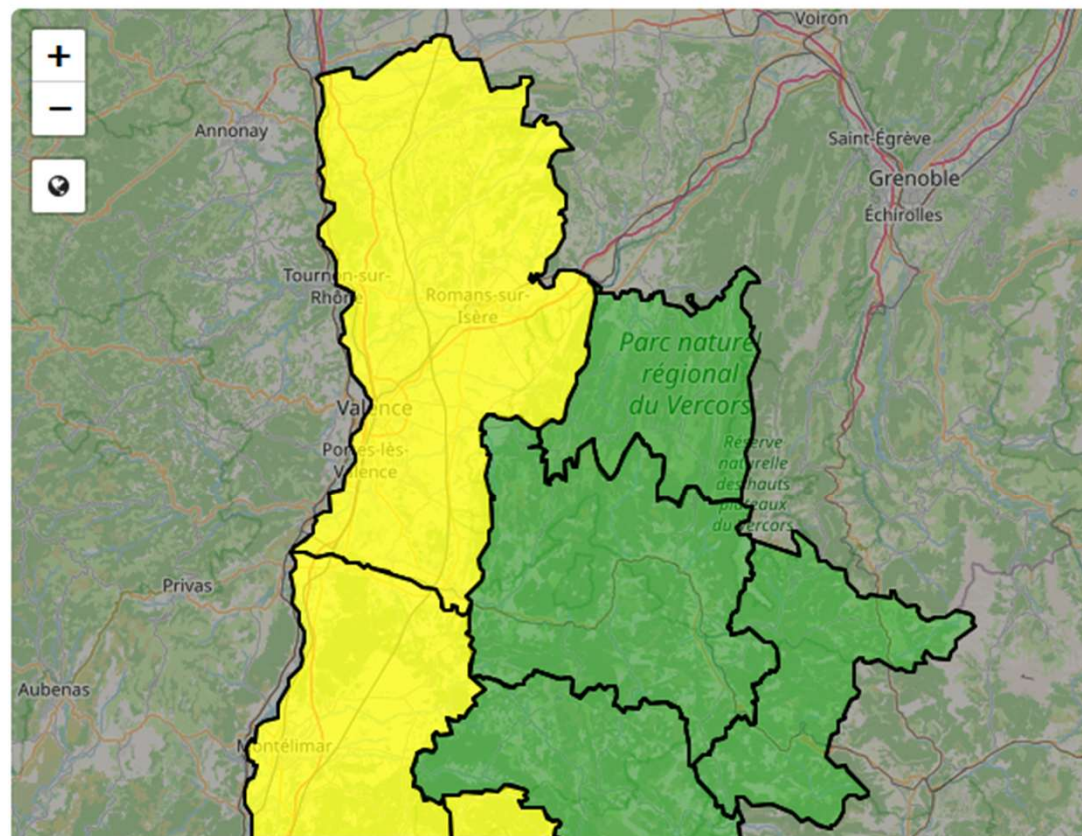
Demain

[Télécharger le PDF](#)

Cliquez dans le tableau pour zoomer sur l'élément correspondant dans la carte.

Principaux massifs remarquables

	Niveau
- Nord vallée du Rhône	
- Royans Vercors	
- Vallée de la Drôme	





**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FIN